



Ajustement tarifaire à partir du 1^{er} juillet 2016

Le conseil de la MRC de La Jacques-Cartier a adopté l'ajustement tarifaire du TCJC et le conseil d'administration du Réseau de Transport de la Capitale (RTC) celui des titres métropolitains. Ces tarifs entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2016.

Catégorie	En vigueur juillet 2015	En vigueur juillet 2016
Passage unitaire local (transport adapté)	3 \$	3,25 \$
Passage unitaire (argent comptant)	4 \$	4,50 \$
Lisière de 6 billets	---	24 \$
Lisière de 10 billets	---	40 \$
Mensuel TCJC Général	83 \$	87 \$
Mensuel TCJC Privilège (Étudiant et aîné)	60 \$	63 \$
Mensuel Métropolitain Général	125,55 \$	128,50 \$
Mensuel Métropolitain Étudiant	101,70 \$	104,50 \$
Mensuel Métropolitain Aîné	84,50 \$	89 \$
Enfant 5 ans et (-)	GRATUIT	GRATUIT

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bonne journée !